

5.00 crédits	30.0 h + 14.0 h	Q1
--------------	-----------------	----

Enseignants	Patriarche Geoffroy ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Bruxelles Saint-Louis
Préalables	<i>Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE.</i>
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Identifier et comprendre les principaux cadres théoriques et conceptuels des études d'usage et de réception, tant du côté des traditions francophones qu'anglophones, y compris dans leurs développements récents liés aux médias numériques. 2. Mettre en œuvre, de manière approfondie, des compétences de lecture et de compréhension de textes scientifiques sur la communication et les médias. 3. Réaliser un travail de problématisation qui répond aux exigences et aux méthodes des sciences sociales.

Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>L'évaluation comprend un examen individuel, qui compte pour 60% de la note finale, et un travail écrit de problématisation réalisé en sous-groupe, qui compte pour 40% de la note finale. Cette pondération ne change pas selon que l'UE se déroule en présentiel ou en distanciel.</p> <p>L'examen porte sur le cours magistral et sur les textes vus au séminaire.</p> <p>En présentiel, l'examen est écrit et se déroule en deux parties. La première partie se réalise « à cahier fermé » et porte sur le cours <i>ex cathedra</i>. Elle comporte des questions fermées et des questions ouvertes (théoriques et « d'application »). La seconde partie porte sur les textes du séminaire. Certaines questions peuvent demander à l'étudiant-e d'élaborer des liens entre les textes, ou entre ceux-ci et la matière du cours magistral. Pendant la seconde partie, les étudiant-es peuvent disposer des textes et de leurs notes sur les textes. Tout autre matériel est interdit.</p> <p>En distanciel, l'examen individuel porte sur le cours <i>ex cathedra</i> et sur les textes du séminaire. Il est écrit mais ne comporte que des questions ouvertes (théoriques et « d'application »). Certaines questions peuvent demander à l'étudiant-e d'élaborer des liens entre les textes, ou entre ceux-ci et la matière du cours magistral. L'examen se déroule « à livre ouvert », c'est-à-dire que les étudiant-es peuvent consulter leur notes de cours et les ressources disponibles sur le site de cours. Les étudiant-es peuvent également disposer des textes et de leurs notes sur les textes. Tout autre matériel est interdit.</p> <p>Le travail de problématisation d'une question de recherche est réalisé en sous-groupes. La note du travail est attribuée selon la répartition suivante : 3/4 des points pour le texte écrit et 1/4 des points pour la présentation orale. L'évaluation du travail de problématisation ne change pas selon qu'il se déroule en présentiel ou en distanciel. Les travaux considérés comme non éligibles du fait d'insuffisances graves obtiennent la note de 0/20.</p> <p>Le travail est une production personnelle. Les règles de citation et de référencement doivent être strictement suivies. L'utilisation de l'IA générative est acceptée pour autant qu'elle soit ponctuelle, limitée et explicitement indiquée. Toute partie du travail prenant appui, de quelque manière que ce soit, sur l'IA générative, doit être clairement identifiée par une note en bas de page qui précise quel outil d'IA générative a été utilisé et quel en a été l'utilisation dans la partie concernée.</p> <p>En cas d'échec à la note globale en janvier, l'étudiant-e doit représenter le ou les volets en échec en seconde session (la note du séminaire est globalisée). Si une prestation du séminaire est non présentée, cela entraîne automatiquement un 0/20 pour la note finale (les notes des prestations réalisées sont conservées pour autant que ces dernières soient réussies). De même, un examen non présenté entraîne la note de 0/20 en janvier, les points de l'évaluation continue (séminaire) étant alors conservés « au frigo » pour la deuxième session en cas de réussite du séminaire.</p> <p>Plus spécifiquement, dans le cas où l'étudiant.e devrait représenter le séminaire en seconde session, si la présentation orale est réussie, les points de cette dernière seront « gardés au frigo » et pris en compte lors de la nouvelle soumission du travail écrit en seconde session. Par ailleurs, si le travail écrit du séminaire doit être à nouveau présenté en seconde session, la visite des copies constituera l'unique chance pour les étudiant.es de recevoir un retour sur le travail remis en première session. Il est donc vivement suggéré aux étudiant.es en échec au séminaire de se rendre à la visite des copies.</p> <p>Il y a une prise de présence à chaque séance de séminaire (y compris en distanciel). L'étudiant-e qui est absent-e de façon non justifiée ou pour un motif « non légitime » à plus de deux séances de séminaire obtient la note de 0/20 à l'ensemble de l'UE en janvier. En cas de prise de contact tardive (après le 1/11) dans le cadre de la participation au séminaire, il ne sera plus possible à l'étudiant.e de rejoindre les travaux en sous-groupes pour la première session, cela afin de garantir la participation active des étudiant.es au séminaire et le bon déroulement des travaux en sous-groupes. Au-delà de cette date, l'étudiant.e obtiendra donc automatiquement la note de 0/20 pour le « volet séminaire » (et donc aussi pour la note finale) dont l'évaluation sera reportée à la seconde session (cela n'empêche pas l'étudiant-e de présenter l'examen). La présence au séminaire n'est pas prise en compte pour la session de septembre.</p>
Méthodes d'enseignement	<p>L'UE articule deux dispositifs d'enseignement : un cours magistral et un séminaire.</p> <p>Lors du cours magistral, l'enseignant expose la matière à l'aide d'un support visuel. Plusieurs activités de discussion ou d'application de la matière sont prévues. Les séances <i>ex cathedra</i> sont enregistrées afin de « dépanner » les étudiant-es qui ne seraient pas en mesure de suivre l'une ou l'autre séance pour un motif légitime (maladie, obligation professionnelle, etc.).</p> <p>Pour le séminaire, les étudiant-es sont réparti-es en sous-groupes de travail de 3 ou 4 personnes. Le séminaire articule les volets suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la lecture approfondie de textes scientifiques, aidée par des guides de lecture et suivie d'une discussion en séance (éventuellement en distanciel, si la situation sanitaire l'exige). Ces textes font partie de la matière d'examen ; - l'élaboration d'un travail de problématisation d'une question de départ sur la réception ou l'usage des médias ou des technologies de communication (à déterminer selon les consignes de l'assistante). Le travail écrit en cours de préparation fait l'objet d'une présentation orale par le sous-groupe suivie par une discussion avec la classe (éventuellement en distanciel, si la situation sanitaire l'exige). <p>Comme supports de cours, les étudiant-es disposent d'un syllabus fourni par l'enseignant, des slides des cours magistraux, des consignes détaillées sur la réalisation du travail, et d'un portefeuille de lecture reprenant les textes obligatoires travaillés dans le cadre du séminaire.</p>
Contenu	<p>L'UE approfondit une série de cadres théoriques et conceptuels des études d'usage et des études de réception, y compris dans leurs développements récents liés aux médias numériques. Les approches et problématiques abordées dans cette UE tournent autour des conceptions suivantes de l'usage des médias :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'usage comme exposition motivée et sélective aux médias ; • l'usage comme interaction texte-lecteur-trice ; • l'usage comme activité socialement et culturellement organisée ; • l'usage comme participation à une expérience collective ;

	<ul style="list-style-type: none"> • l'usage comme processus identitaire ; • l'usage comme modalité d'intervention dans un processus d'innovation socio-technique.
Ressources en ligne	L'UE est présente sur Moodle.
Bibliographie	<p>Lectures obligatoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dessinges, C. et Perticoz, L. (2019), « Les consommations de séries télévisées des publics étudiants face à Netflix : une autonomie en question », <i>Les Enjeux de l'information et de la communication</i>, vol.20, n°1, pp.5-23. DOI : 10.3917/enic.026.0005. URL : https://www.cairn.info/revue-les-enjeux-de-l-information-et-de-la-communication-2019-1-page-5.htm - Jauréguiberry, F. (1997), « L'usage du téléphone portatif comme expérience sociale », <i>Réseaux</i>, n°82-83, pp.149-165. URL : https://www.persee.fr/doc/reso_0751-7971_1997_num_15_82_3061 - Nicol, C. et Millette, M. (2022), « Fanfictions audiovisuelles d'Harry Potter : co-création et espaces blancs », <i>Études de communication</i>, vol.59, mis en ligne le 01 janvier 2025, consulté le 04 janvier 2023. DOI : https://doi.org/10.4000/edc.15022. URL : https://journals.openedition.org/edc/15022 - Pasquier, D. (1999), <i>La culture des sentiments. L'expérience télévisuelle des adolescents</i>, Paris, Maison des sciences de l'homme, pp.175-213 (chapitre « Publics et communautés sociales »). <p>Bibliographie indicative :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bilandzic, H., Patriarche, G. et Traudt, P. J. (dir.) (2012), <i>The Social Use of Media: Cultural and Social Scientific Perspectives on Audience Research</i>, Bristol, Intellect. - Carpentier, N., Schröder, K.C., et Hallett, L. (dir.) (2014), <i>Audience Transformations. Shifting Audience Positions in Late Modernity</i>, New York, Routledge. - Certeau, M. de (1990), <i>L'invention du quotidien. 1. Arts de faire</i>, Paris, Gallimard. - Cervulle, M. et Quemener, N. (2018), <i>Cultural Studies. Théories et méthodes</i>, 2ème éd., Paris, Armand Colin. - Dayan, D. (1992), « Les mystères de la réception », <i>Le Débat</i>, n°71, pp.146-162. - Dayan, D. (dossier coord. par) (1993), « A la recherche du public. Réception, télévision, médias », <i>Hermès</i>, n°11/12. - Esquenazi, J.-P. (2003), <i>Sociologie des publics</i>, Paris, La Découverte. - Flichy, P. (1995), <i>L'innovation technique. Récents développements en sciences sociales. Vers une nouvelle théorie de l'innovation</i>, Paris, La Découverte. - Glevarec, H., Macé, E. et Maigret, E. (dir.) (2008), <i>Cultural Studies. Anthologie</i>, Paris, Armand Colin/INA. - Jauréguiberry, F., et Proux, S. (2011), <i>Usages et enjeux des technologies de communication</i>, Toulouse, Toulouse, Érès. - Jenkins, H. (1992), <i>Textual Poachers. Television Fans & Participatory Culture</i>, New York & Londres, Routledge. - Livingstone, S. et Lunt, P. (1993), <i>Talk on television. Audience participation and public debate</i>, Londres, Routledge. - Lohisse, J., avec la collab. de Patriarche, G., et Klein, A. (2009), <i>La communication. De la transmission à la relation</i>, 4ème éd., Bruxelles, De Boeck. - Lull, J. (1980), « The social uses of television », <i>Human Communication Research</i>, 1980, vol. 6, n°3, p.197-209. - Morley D. (1992), <i>Television, Audiences and Cultural Studies</i>, Londres, Routledge. - Picone, I. (2017), « Conceptualizing media users across media: The case for 'media user/use' as analytical concepts », <i>Convergence. The International Journal of Research into New Media Technologies</i>, vol.23, n°4, pp.1-13. - Schröder, K. C. (1994), « Audience semiotics, interpretive communities and 'the ethnographic turn' in media research », <i>Media, Culture & Society</i>, vol.16, pp.337-347. - Zoonen, L. van (2005), <i>Entertaining the citizen. When politics and popular culture converge</i>, Lanham, Rowman & Littlefield.
Autres infos	Pour le travail de problématisation à réaliser dans le cadre du séminaire, il se peut que les étudiant-es aient à travailler sur des textes en anglais, en fonction de leur question de recherche ou des ressources documentaires disponibles.
Faculté ou entité en charge:	ESPB

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en information et communication	COMB1BA	5	BPOLS1110	
Bachelier en information et communication (français-anglais)	COAB1BA	5	BPOLS1114	
Bachelier en information et communication (français-néerlandais-anglais)	COTB1BA	5	BPOLS1110	
Bachelier en sociologie et anthropologie	SOCB1BA	5	BPOLS1110	
Bachelier en sociologie et anthropologie (français-anglais)	SOAB1BA	5	BPOLS1114	
Bachelier en sociologie et anthropologie (français-néerlandais-anglais)	SOTB1BA	5	BPOLS1110	
Bachelier en sciences politiques, orientation générale	SPOB1BA	5	BPOLS1110	
Bachelier en sciences politiques, orientation générale (français-anglais)	SPAB1BA	5	BPOLS1114	